
Faire face à la radicalisation violente : le soutien aux familles

Compte rendu des séminaires

Septembre 2015 - janvier 2016

Faire face à la radicalisation violente : le soutien aux familles

Compte rendu des séminaires

Septembre 2015 - janvier 2016

COLOPHON

Faire face à la radicalisation violente : le soutien aux familles

Deze publicatie bestaat ook in het Nederlands onder de titel:
Omggaan met gewelddadige radicalisering: steun bieden aan families
This publication also exists in English under the title:
Supporting families confronted with violent radicalisation

Une édition de la Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode 21
1000 Bruxelles

AUTEUR(S)

Michel Teller

COORDINATION POUR
LA FONDATION ROI BAUDOIN

Françoise Pissart, directrice
Fabrice de Kerchove, responsable de projet
Prabhu Rajagopal, responsable de projet
Anneke Denecker, assistante

CONCEPTION GRAPHIQUE

PuPiL

MISE EN PAGE

TiltFactory

(EN CAS DE PRINT ON DEMAND)

Manufast-ABP asbl, une entreprise de travail adapté
Cette publication peut être téléchargée gratuitement
sur notre site www.kbs-frb.be
Une version imprimée de cette publication électronique peut être
commandée (gratuitement) sur notre site www.kbs-frb.be

DÉPÔT LÉGAL

D/2848/2016/05

NUMÉRO DE COMMANDE

3393

Mars 2016

Avec le soutien de la Loterie Nationale

TABLE
DES MATIÈRES

Avant-propos.....	7
Séminaire du 21 septembre 2015 :	
Détecter les premiers signaux et prévenir les départs.....	9
Séminaire du 19 octobre 2015 :	
Que faire après le départ d'un jeune ?.....	17
Séminaire du 12 janvier 2016 :	
La question du retour.....	27
Conclusions générales :	
quelques enseignements marquants de ces trois séminaires.....	36
Annexes	38
Description des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel	
« Faire face à la radicalisation : le soutien aux familles ».....	38
Biographies des orateurs.....	41

AVANT-PROPOS

Ces dernières années ont vu un certain nombre de personnes, souvent très jeunes, se radicaliser et partir vers des zones de combat, en Syrie et Irak, pour s'engager dans le djihad. Plus personne n'ignore que ce phénomène touche en particulier notre pays puisqu'il figure en tête de l'Union Européenne pour le nombre de départs par habitant. Le sentiment d'urgence né des attaques terroristes de janvier et de novembre 2015 a entraîné une multiplication d'initiatives, notamment en matière de prévention. Même si des statistiques récentes montrent que ces mesures commencent à porter leurs fruits et que le nombre de départs se stabilise, la situation reste inquiétante. En outre, le désarroi des parents de jeunes séduits par les appels à la radicalisation violente est toujours aussi grand : comment prendre en compte leur sentiment de solitude, d'incompréhension ou même de culpabilité, comment les aider et créer avec eux un lien de confiance ? C'est d'autant plus difficile que, au sein des familles concernées, le sujet reste en grande partie tabou.

Les efforts pour contrer le processus de radicalisation violente ne peuvent ignorer ces familles - comprises au sens large du terme : non seulement les parents (et on pense en premier lieu aux mères), mais aussi les frères et sœurs, l'entourage proche... Au-delà de leur détresse, elles peuvent en effet jouer un rôle essentiel sur plusieurs plans : pour prévenir le passage à l'acte du jeune, pour prévenir la radicalisation d'autres membres de l'entourage et donc éviter que le phénomène ne s'amplifie.

Dans ce contexte, la Fondation Roi Baudouin a pris une triple initiative :

- un **appel à projets**¹ centrés sur le soutien aux familles et aux proches : douze projets, à Bruxelles et en Flandre, ont été sélectionnés en novembre 2015 pour un montant total de près de 100.000 euros. Partant de l'expérience de jeunes ou de parents, avec des approches très différentes (groupes de paroles de mères, outils pédagogiques, séances d'information et de sensibilisation impliquant des ex-djihadistes, ...), ils cherchent à répondre aux besoins rencontrés par les familles concernées par la radicalisation violente et par le (risque de) départ en Syrie ou en Irak d'un ou d'une de leurs proches ;
- en collaboration avec trois fondations d'autres pays, la mise en place d'un **réseau d'échanges** de pratiques visant à développer les capacités d'une douzaine d'ONG engagées sur le terrain de la prévention de la radicalisation violente dans sept pays ;
- une série de **trois séminaires**, entre septembre 2015 et janvier 2016, afin de mieux comprendre ce phénomène, en mettant l'accent sur le soutien à apporter aux familles. Ces séminaires ont suivi les trois grands moments du processus de radicalisation violente : le premier sur la détection des premiers signaux de radicalisation, le second sur l'accompagnement des familles lorsqu'un proche est parti et le dernier sur la délicate question du retour.

Notre société est confrontée à une problématique en constante évolution, que ce soit au niveau des modes de recrutement des jeunes, du profil de ces derniers ou des réponses à y apporter. Les enjeux sont multiples, les acteurs concernés nombreux et l'expertise

¹ Voir en Annexe 1. une brève description des douze projets sélectionnés

encore à construire. Si l'accompagnement des familles de jeunes radicalisées constituait le fil rouge de cette série de séminaires, le format et le choix des intervenants ont tenu compte de la diversité des points de vue en favorisant l'échange et le dialogue entre décideurs, représentants des autorités locales, parents de jeunes radicalisés, forces de police, responsables du secteur associatif, enseignants... Par ailleurs, les propos échangés lors de ces rencontres ont plus d'une fois dépassé le thème des familles pour aborder d'autres questions comme le recrutement de jeunes filles, le facteur religieux ou les aspects sécuritaires liés au retour de jeunes.

La Fondation a jugé utile de rassembler les compte rendus de ces trois séminaires pour témoigner de la richesse des échanges qu'ils ont suscités. Elle tient à exprimer sa profonde gratitude envers les parents de jeunes radicalisés qui ont eu le courage de partager leur expérience douloureuse et envers les experts venus faire connaître des pratiques qui ont fait leur preuve en Belgique comme dans d'autres pays européens. Elle espère ainsi fournir des clés de compréhension et des outils susceptibles de contribuer à enrayer efficacement le processus de radicalisation violente et ses conséquences funestes.

Fondation Roi Baudouin
Mars 2016

Séminaire du
21 septembre 2015 :

Détecter les premiers signaux et prévenir les départs

Le processus de radicalisation violente peut être extrêmement rapide et toucher des jeunes qui, jusque-là, avaient mené une existence tout à fait ordinaire. Pour pouvoir agir, il importe donc de déceler le plus tôt possible les prémices d'une telle dérive.

Mais quels sont ces signes inquiétants, comment ne pas les confondre avec des choix de vie qui relèvent de la liberté individuelle ? Que peuvent faire concrètement les familles et les proches qui voient un des leurs tomber sous l'emprise de la propagande intégriste ? Quels sont leurs besoins et leurs demandes d'aide ? Et, plus largement, quels moyens de prévention la collectivité peut-elle mettre en œuvre pour empêcher que le radicalisme violent ne se répande ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce premier séminaire a tenté d'apporter des réponses.

1. TROIS TÉMOIGNAGES, TROIS EXPÉRIENCES

Saliha Ben Ali (S.A.V.E. Belgium)²

Un des fils de madame Ben Ali, Sabri, est parti combattre en Syrie à l'âge de 19 ans et est mort là-bas. Pourtant, il a longtemps été un jeune comme les autres, élevé dans une famille musulmane 'mixte' (chiite et sunnite) et ouverte. Tout a changé à 18 ans et demi, alors qu'il avait commencé l'école d'hôtellerie. Il arrête brutalement ses études, en prétendant être victime de discriminations racistes. Il se met en quête d'un emploi, envoie de nombreuses lettres de candidature mais, alors qu'il est trilingue, il ne trouve qu'un emploi d'éboueur. Ceci renforce son sentiment d'exclusion : il pense que la Belgique n'a rien à lui offrir, il n'arrive plus à se projeter dans un avenir.

C'est à ce moment-là que Sabri commence à fréquenter un ami qui, par ses vêtements, ses attitudes, son discours, se révèle être un jeune musulman fondamentaliste. Il se met à prier à la mosquée et abandonne même son travail sous prétexte que cela l'empêchait de prier à l'heure. Il rompt aussi ses relations avec ses amis non musulmans ou musulmans trop modérés à ses yeux. Ses propos deviennent de plus en plus radicaux, il s'en prend à la société occidentale, à la démocratie... En très peu de temps, la personnalité de Sabri change complètement, comme si on avait effacé son 'disque dur' et qu'on en avait mis un autre à la place. Il finit par partir pour la Syrie, sans prévenir sa famille. Entre le moment où il a commencé à prier quotidiennement et son départ, le processus de radicalisation n'a pas pris plus de trois mois.

Après le décès de son fils, le premier réflexe de madame Ben Ali a été de témoigner et de dénoncer ce processus sectaire, qui n'a rien à voir avec la vraie religion musulmane. Elle crée d'abord un espace de parole où des parents concernés par ce drame peuvent s'exprimer librement, sans se sentir jugés. Mais elle veut aller plus loin, faire des choses concrètes au niveau de la prévention et de la sensibilisation des jeunes, et même des enfants, pour leur expliquer que la religion n'empêche pas le libre arbitre.

Elle se rend régulièrement dans des écoles, où elle constate que les jeunes sont très demandeurs. Ils ont des tas de questions, mais ils n'ont aucun endroit où ils peuvent les poser : ni dans leur famille, ni à l'école où les enseignants évitent ces sujets par peur du conflit. En plus, il est très important que ce soient des parents (musulmans), et en l'occurrence des mères, qui viennent répondre à leurs questions : un enfant sera forcément davantage touché par le témoignage d'une autre maman.

Madame Ben Ali a fini par créer une association, S.A.V.E. Belgium, qui structure ces différentes initiatives et entretient des contacts avec des partenaires, y compris à l'étranger.

Amy-Jane Gielen (A.G. Advies - Pays-Bas)

Il est essentiel de soutenir les proches parce qu'ils constituent un groupe vulnérable. En effet, les jeunes qui se sont radicalisés utilisent les réseaux sociaux et les médias

² Voir en Annexe 2. une brève présentation des différents orateurs qui sont intervenus lors des trois séminaires.

pour tenter d'influencer leur entourage familial ou autre. Amy-Jane Gielen cite deux exemples concrets : un jeune parti combattre reprend tout à coup contact sur Facebook avec un cousin établi en France. A peine trois heures plus tard, on constate que ce cousin a changé sa photo sur Facebook (des symboles de l'Etat islamique ont remplacé une photo de lui posant simplement devant la tour Eiffel). Un autre cas récent est celui d'une jeune fille néerlandaise de 19 ans qui témoigne dans la presse de sa vie, apparemment idyllique, dans l'Etat islamique. Peu de temps après, trois de ses amies, âgées d'à peine 15 et 16 ans, partent à leur tour.

Lorsqu'un jeune est parti, la famille doit donc absolument être soutenue et encadrée. Ce soutien psychologique est indispensable à toutes les phases du processus, y compris après le décès éventuel du jeune : comment gérer le deuil, comment éviter que des frères et sœurs (plus jeunes) n'idéalisent celui qui est mort là-bas et en fassent un modèle ?

Une autre raison pour travailler avec les familles est que, par leur témoignage, elles peuvent servir de levier pour agir contre la radicalisation. Pourtant, on investit très peu dans le travail avec les proches. Pourquoi ?

- parce qu'on donne la priorité à la répression : l'approche sécuritaire est plus facile à 'vendre'
- parce qu'on se focalise sur les individus qui partent en oubliant qu'ils font partie d'un réseau. La radicalisation n'est pas un problème individuel mais social : la solution se trouve donc aussi dans ce réseau.

Il n'y a pas de méthode qui marche dans tous les cas : ce qui est efficace dans un pays à tradition décentralisée comme l'Allemagne ne l'est pas forcément dans un contexte plus centralisé comme celui de la France. Il faut donc tenir compte du contexte local et national dans lequel chaque action s'inscrit.

Un autre enseignement de l'expérience d'Amy-Jane Gielen est qu'il ne sert à rien d'entrer dans un débat idéologique ou théologique avec des jeunes en voie de radicalisation. Cela risque de tourner au dialogue de sourds : d'une part, nous ne sommes pas armés pour avoir un tel débat et nous n'avons aucune légitimité ; d'autre part, beaucoup de ces jeunes sont de véritables « analphabètes religieux » qui ont des connaissances très basiques de l'islam. Tout ce qu'on peut faire, s'ils ont des questions, c'est les orienter éventuellement vers certaines personnes qui pourront leur donner des éléments de réponse.

Julia Berczyk (HAYAT - Allemagne)

HAYAT est un programme mené par une ONG berlinoise qui cherche à lutter contre toutes les formes d'extrémisme et de violence. C'est le programme de 'déradicalisation' le plus ancien en Allemagne et le plus efficace à ce jour : plus de 500 cas individuels ont déjà été traités. Il vise en priorité l'entourage (familial) du jeune radicalisé parce que les proches sont les premiers à détecter certains signes inquiétants, mais ils sont aussi ceux qui peuvent faire naître les premiers doutes dans l'esprit du jeune.

Le soutien apporté à l'entourage (conseil aux familles, réponses à leurs questions, coaching, formation...) vise à lui permettre de jouer ce rôle constructif et à éviter que, sous l'influence du jeune, il se radicalise à son tour. L'entourage est défini au sens large :

la famille proche et plus éloignée, le réseau social, l'école,... En principe, le programme ne s'adresse donc pas au jeune en voie de radicalisation lui-même. En effet, l'association risquerait d'être perçue comme une sorte de « manipulateur occidental » qui ne serait pas accepté. Dans certains cas, il y a un contact direct avec le jeune, mais seulement à un stade ultérieur ou après le retour de celui-ci.

Julia Berczyk confirme qu'il est inutile et contreproductif d'entrer dans des débats théologiques. Il arrive parfois qu'on suggère aux parents quelques arguments qu'ils peuvent opposer à des imams conservateurs. Mais le programme est surtout axé sur la dimension émotionnelle.

Il opte aussi pour une approche passive : il ne cherche pas à aller lui-même à la rencontre de familles qui seraient confrontées au problème, mais il répond à leurs demandes. En effet, la confiance est un facteur crucial de réussite et il est donc important que la démarche provienne des familles elles-mêmes. Celles-ci peuvent prendre contact soit directement avec le programme, soit depuis peu via une 'hotline' nationale dans le cadre d'un projet pilote. Une première évaluation est effectuée à ce niveau-là et la demande est réorientée vers l'ONG la plus compétente. Des réunions de concertation ont lieu régulièrement pour harmoniser les approches.

Y a-t-il des signes avant-coureurs qui peuvent être détectés ? D'après son expérience, Julia Berczyk distingue plusieurs situations-types :

- la famille n'a rien vu venir et n'a perçu aucun signal (c'est parfois à cause d'un manque de communication au sein de la famille elle-même)
- il y a eu des signes concrets, comme des changements vestimentaires. Mais c'est très difficile à interpréter : le simple fait de s'habiller de manière plus traditionnelle n'est pas en soi une preuve de radicalisation ! Dans un premier temps, ces signes sont parfois interprétés positivement par l'entourage : le jeune arrête de fumer, semble 's'assagir', va prier à la mosquée...
- les signes les plus clairs concernent des prises de position radicales dans des discussions à caractère politique ou religieux : attaques en règle contre la société et la démocratie occidentales, accusations de ne pas être un bon musulman, apologie de la violence présentée comme un moyen de légitime défense face aux discriminations, discours abstrait et très conceptuel sur la religion... Le jeune s'enferme peu à peu dans une sorte d'isolement idéologique et coupe les ponts avec d'anciennes relations, comme on l'a vu dans le témoignage de Saliha Ben Ali.

Quelles sont les stratégies possibles ? Chaque cas est un cas d'espèce, il faut donc avoir le plus d'informations possible pour pouvoir bien comprendre et évaluer la situation, les motivations réelles du jeune. Il faut trouver le motif clé dans ce cas précis : qu'est-ce qui déclenche le processus de radicalisation, qu'est-ce qui attire la personne dans le fondamentalisme religieux ? Quand on a identifié le problème, notamment en analysant le rôle des différents acteurs au sein de la famille, on peut tenter d'y apporter une solution.

Un exemple concret : une jeune femme musulmane s'isole en plus en plus et parle d'abandonner son emploi à la banque parce que celui-ci l'oblige à avoir trop de contacts avec des clients masculins. L'intervention a consisté à contacter l'employeur pour voir

s'il n'était pas possible de lui confier une autre fonction où elle n'aurait que des relations plus limitées avec quelques collègues habituels. Cela a permis de couper le processus de radicalisation et de montrer à cette jeune femme qu'il lui était possible de vivre avec ses valeurs dans notre société (ce qu'elle ne croyait pas du tout).

Julia Berczyk énumère les conditions de base pour qu'un programme comme HAYAT puisse réussir :

- il est important que l'initiative émane d'un acteur de la société civile, comme une ONG, et pas du pouvoir politique. Une hotline officielle a aussi été ouverte en Allemagne, mais elle ne reçoit pratiquement aucun appel de parents
- cette ONG doit avoir un champ d'action et une image plus larges que la lutte contre le radicalisme islamique : HAYAT s'oppose à toutes les formes d'extrémisme violent, y compris de la part de mouvements islamophobes d'extrême droite. Cela lui donne une plus grande légitimité
- la démarche doit avoir un caractère volontaire : c'est la famille qui décide de s'engager dans le processus et elle peut l'arrêter à tout moment.
- transparence : il faut expliquer clairement ce qu'on fait et ce qu'on ne fait pas ; ne pas susciter d'attentes irréalistes
- respect de la confidentialité : les informations fournies par les familles sont traitées de manière confidentielle - les personnes ne sont même pas obligées de donner leur vrai nom - et, sauf exception (voir ci-dessous), ne sont jamais transmises à des autorités ou à la police.

2. QUELQUES RÉFLEXIONS ET CONSEILS PRATIQUES

Une sélection d'idées, de réflexions et de recommandations pratiques glanées aussi bien durant les échanges entre la salle et les oratrices que lors des discussions en tables rondes :

- il est important de se centrer avant tout sur le jeune lui-même plutôt que sur le problème, de rester dans le dialogue avec lui. Ensuite, on peut travailler sur le fond du problème
- comment concilier le respect de la confidentialité et l'obligation de dénoncer certains faits à caractère (potentiellement) délictueux ? En cas de menace claire pour le jeune lui-même ou pour des tiers, le mieux est d'inciter la famille à en informer elle-même la police. Si elle ne bouge pas, on peut le faire à sa place, mais en lui indiquant clairement que l'on va rompre le secret uniquement pour dénoncer tel ou tel fait précis
- il n'y a pas de profil particulier du jeune qui se radicalise, ni de catégories sociales qui seraient plus ou moins touchées que d'autres. Ainsi, on n'observe pas de lien systématique avec la pauvreté ou le manque de formation : certains jeunes qui

partent se battre ont par exemple un diplôme universitaire, d'autres proviennent de milieux (catholiques) aisés typiquement belges, allemands, néerlandais... Il faut donc éviter d'alimenter les clivages entre 'eux' et 'nous' : ce sont nos enfants qui partent !

- un trait caractéristique semble néanmoins se dégager : une étude portant sur 140 jeunes partis au combat a mis en évidence, dans 60% des cas, des problèmes psychosociaux en lien avec une problématique familiale (divorce, violences conjugales, surendettement...) et plus particulièrement avec la figure du père, soit absent, soit violent etc.
- attention au vocabulaire utilisé : c'est nous qui parlons de 'radicalisation', les familles elles-mêmes utilisent rarement ce terme ! Elles disent plutôt que le jeune est sous l'emprise d'autres personnes, qu'elles ne le reconnaissent plus, qu'il se replie sur lui-même... Il peut être maladroit d'employer des mots qui ont une autre résonance pour les proches
- certains se demandent aussi ce qu'est exactement la radicalisation ou soulignent que c'est la radicalisation violente qui pose problème et pas la radicalisation elle-même (un adepte du végétarisme adopte aussi, d'une certaine manière, un comportement 'radical') : à leurs yeux, le salafisme ne doit pas être stigmatisé en tant que tel
- on se focalise trop sur l'influence néfaste de certaines mosquées ou de certains imams alors que le principal danger vient plutôt d'internet. Au contraire, la mosquée (et à travers elle la communauté musulmane locale) peut aussi être un précieux allié, même si dans bon nombre de cas, les jeunes la fréquentent peu.
- dans l'itinéraire d'un jeune, il y a souvent un basculement, un événement traumatisant qui provoque un sentiment d'injustice, de honte, d'humiliation... et qui déclenche le processus. La religion est alors une sorte de vernis qui vient recouvrir ce problème d'identité. Ces facteurs, souvent déterminants, sont rarement pris en compte dans l'approche du radicalisme. Pourtant, si on arrive avec la famille à mettre le doigt sur ces points de rupture, on a des chances de pouvoir travailler là-dessus
- créer des lieux de parole où de (jeunes) musulmans peuvent venir exprimer leur mal-être et les discriminations qu'ils subissent, c'est déjà faire œuvre de prévention et peut-être déminer des processus de radicalisation, même si ce n'est qu'un premier pas
- c'est l'accumulation des signes avant-coureurs qui doit alerter, et pas tel ou tel comportement isolé. Les écoles, les associations, les travailleurs sociaux... devraient être sensibilisés pour pouvoir mieux repérer ces indices. Mais les check-lists actuelles pour détecter les personnes à risques sont très caricaturales
- la justice doit être beaucoup plus réactive : si des proches l'alertent et cherchent de l'aide auprès d'elle, la réponse arrive trop tard et le jeune a largement le temps de passer entre les mailles du filet (cf. le cas de mineurs qui peuvent voyager seuls et sans documents adéquats)

- il y a un énorme besoin de formation dans ce domaine : former les professeurs (notamment de cours convictionnels) à la manière de modérer un débat en classe pour éviter les dérapages ; former les travailleurs sociaux pour qu'ils sachent comment aborder un jeune qui semble se radicaliser. Les professionnels se sentent démunis et, par peur de mal faire, préfèrent souvent ne rien faire. Ils doivent aussi savoir à qui s'adresser pour relayer certains cas problématiques. Il faudrait créer un numéro vert ou un point de contact centralisé de type 'hotline', comme en Allemagne
- ne perdons pas de vue, dans cette approche, la dimension purement juridique, car beaucoup d'interrogations de parents portent sur des questions de droit : doivent-ils signaler la disparition d'un jeune (majeur) et à qui ? Peuvent-ils porter plainte ? Le jeune ira-t-il automatiquement en prison à son retour ? C'est pourquoi, si on crée une hotline, il serait bon d'avoir un numéro distinct pour alerter en cas de danger et un autre pour de simples demandes d'information
- pour l'instant, il n'existe aucun parcours de 'déradicalisation' ou de réinsertion pour les combattants qui reviennent ici. S'ils sont incarcérés, aucun suivi n'est prévu, ni en prison, ni à leur sortie de prison.

3. CONCLUSIONS

En conclusion, un large consensus se dégage parmi les participants au séminaire pour souligner la dimension collective et sociale du processus de radicalisation, qui résulte toujours d'une interaction avec un certain environnement. Idéalement et à long terme, il faudrait pouvoir agir sur ces facteurs déclencheurs : réduire les inégalités et les discriminations, favoriser l'inclusion de tous, permettre à chacun de trouver sa place dans la société, développer les possibilités de prise en charge psycho-sociale (par exemple en cas de problème avec la figure du père)... Mais dans l'immédiat, le travail avec les familles est déjà une manière de prendre en compte cette importance de l'environnement social, car l'entourage détient souvent les clés qui permettraient d'enrayer le processus de radicalisation.

On plaide donc pour multiplier et financer des structures associatives qui peuvent accompagner des proches et faire office de relais entre les autorités et eux. Mais il faut aussi éviter la dispersion des moyens et harmoniser les approches. Ces associations doivent donc être reconnues comme des partenaires à part entière dans le cadre de concertations locales, comme les plans de prévention des villes et des communes.

Séminaire du
19 octobre 2015 : **Que faire après le départ
d'un jeune ?**

Ce deuxième séminaire s'inscrivait dans le prolongement du précédent, mais était plus particulièrement consacré au soutien à apporter aux familles dont un proche est parti combattre à l'étranger.

Même lorsqu'il n'a pas été possible d'empêcher ce départ, souvent parce qu'il s'est préparé dans le plus grand secret, la famille doit rester au centre des préoccupations. D'abord pour éviter que le jeune combattant ne réussisse à influencer des proches, à commencer par ses frères et sœurs ; mais aussi parce que la famille (et en particulier la mère dans le cas des jeunes femmes parties dans les zones de combat) est généralement le seul lien avec le milieu d'origine qui a des chances d'être maintenu.

1. TROIS TÉMOIGNAGES, TROIS EXPÉRIENCES

Edit Schlaffer (Women without borders - Vienne)

Les femmes restent trop souvent des acteurs invisibles dans la problématique de la radicalisation. Or, ce sont elles les témoins les plus proches et aussi celles qui peuvent le mieux maintenir un lien avec l'enfant qui est parti.

Elles sont aussi trop isolées. La mère d'un jeune recruteur fondamentaliste a ainsi raconté à Edit Schlaffer que, si elle avait su que sa voisine était confrontée à la même situation qu'elle, elles auraient recherché ensemble une solution au lieu de nier le problème. Afin de mieux connaître les compétences et les besoins des femmes, une étude a été menée auprès d'un millier de mères dans des régions touchées par le terrorisme. Trois questions leur ont été posées : à qui font-elles confiance, qui craignent-elles, de quoi ont-elles besoin ?

- Elles ont avant tout confiance entre elles, mais aussi dans les pères et les enseignants. Ceux-ci constituent des alliés potentiels plus importants que les chefs religieux (taux de confiance de 58%) alors que presque toutes les femmes interrogées sont pratiquantes. Tout ce qui relève des autorités officielles suscite peu de confiance.
- Elles craignent surtout les recruteurs et les médias sociaux.
- Elles ont besoin de mieux connaître les signes précoces et les mécanismes de radicalisation et elles souhaitent pouvoir développer leurs compétences parentales, notamment au travers de rencontres entre femmes.

Les femmes ont donc la capacité de protéger leurs enfants contre l'idéologie violente des recruteurs à condition qu'on leur donne les outils pour le faire et qu'elles puissent avoir confiance dans leurs propres compétences. C'est qui a poussé Edit Schlaffer à créer en 2013 le modèle de 'Mothers School', d'abord dans des zones à risque d'Afrique et d'Asie, puis en Europe. En Belgique, ce concept novateur est implanté à Bruxelles et à Vilvorde, sous l'impulsion de Saliha Ben Ali (voir séminaire du 21 septembre).

Ces groupes de dix à vingt femmes sont animés par des formatrices (travailleuses sociales, enseignantes, psychologues,...) qui connaissent bien le contexte local et qui peuvent donc mener un travail sur mesure. Elles travaillent en tandem après avoir été elles-mêmes formées par Women Without Borders. Le programme de dix modules hebdomadaires aborde divers aspects du processus de radicalisation (signes avant-coureurs, communication, résilience...) de manière ludique et interactive, en faisant appel à l'expérience des participantes. Pour beaucoup de femmes, c'est la première fois qu'elles prennent la parole en public. Pour qu'elles puissent se sentir en confiance, il est essentiel que les animatrices soient des figures de référence, qui sont reconnues et respectées dans leur communauté.

Un des enseignements qui ressortent de cette expérience est qu'il existe souvent, au début du processus de radicalisation, une 'fenêtre d'opportunité' : durant cette phase, l'enfant parle ouvertement des nouvelles idées qu'on lui a mis en tête, il en est fier et cherche à convaincre son entourage. C'est à ce moment-là que les mères doivent être bien

outillées pour pouvoir contrer cette dérive. Par la suite, l'enfant a tendance à se replier sur lui-même et à éviter toute discussion.

Cela implique que les femmes aient conscience que c'est leur droit d'intervenir, mais aussi leur responsabilité alors que leur première réaction est souvent : 'il est majeur', 'il sait ce qu'il fait', 'il a l'air heureux comme ça', 'ce n'est pas à moi d'intervenir'... L'idéal est de pouvoir travailler main dans la main avec la mosquée. Mais certains imams n'ont pas toujours les réactions adéquates : ils vont par exemple renvoyer le jeune de la mosquée, par crainte d'une contagion, au lieu de parler avec lui et d'user de leur autorité pour enrayer le processus de radicalisation.

Si le jeune est parti malgré tout, la priorité doit être accordée aux frères et sœurs. En effet, la mère peut avoir tendance à passer ses journées sur internet ou de partir à la recherche d'informations sur l'enfant absent. Les autres enfants risquent ainsi de se sentir délaissés ou de penser qu'ils comptent moins pour elle. Ils sont donc particulièrement en danger.

Les mères sont très réalistes et savent que les 'missions de sauvetage' pour tenter de récupérer l'enfant parti sont quasiment vouées à l'échec. Dans la mesure du possible, elles s'efforcent de maintenir le contact avec lui ou elle : il est important qu'elles lui disent qu'elles l'aiment et qu'elles ne l'abandonneront pas, qu'elles lui rappellent qui il est et d'où il vient, qu'elles lui donnent des conseils pratiques... C'est le seul moyen pour elles de garder un minimum d'influence et d'espérer le faire revenir un jour.

Anissa Akhandaf (Programme "Radicalisation" de la ville d'Anvers)

Anissa Akhandaf dirige un programme d'assistance individualisé qui est en vigueur depuis plusieurs années à Anvers. Il est difficile de quantifier le phénomène des départs vers les zones de conflit : certains départs ne sont pas signalés mais d'autres jeunes sont erronément considérés comme des combattants alors qu'ils sont par exemple partis étudier en Egypte. De manière générale, il semble cependant que les campagnes d'information ainsi que la diffusion de certaines images particulièrement choquantes de l'État islamique ont eu un effet dissuasif et que les départs diminuent ces derniers temps.

Au début, tout le monde a un peu été pris au dépourvu et on a improvisé des solutions expérimentales pour tenter de faire face à la première vague de départs. On essayait de mobiliser le plus d'acteurs possible, mais sans faire la distinction entre les familles où un jeune était parti, risquait de partir ou était revenu. Les moyens étaient aussi très limités : il n'y avait que deux agents communaux pour mener tout ce travail.

L'approche est aujourd'hui plus structurée et l'équipe a été élargie. On a fait le choix de se concentrer sur les jeunes qui semblent en voie de radicalisation et tentés par un départ. Ce travail de prévention se fait dans le cadre d'un large partenariat avec la police et toute une série d'acteurs locaux du secteur de l'enseignement, de l'aide sociale, de l'immigration... En cas de signaux inquiétants, ces partenaires tentent d'abord de mobiliser leurs ressources internes pour approcher le jeune et l'empêcher de glisser vers l'extrémisme.

S'ils pensent qu'ils n'y arrivent pas par leurs propres moyens, ils contactent le service d'Anissa Akhandaf, qui prend alors contact avec la famille et effectue une visite à domi-

cile. Le but est d'évaluer le degré de gravité du problème, de voir quels sont les besoins de la famille et quelles solutions peuvent être mises en place pour sortir le jeune de son isolement : coaching, soutien éducatif, difficultés à régler sur le plan scolaire ou autre... Un trajet de six mois maximum est proposé, avec un suivi moins intensif pendant une autre période de six mois.

Les familles dans lesquelles un jeune est parti ne sont pas oubliées pour autant. Un soutien psychologique est proposé aux parents afin de les aider à surmonter ce traumatisme et, surtout, de continuer à exercer leur fonction parentale vis-à-vis des autres enfants. Si la mère est seule, on voit parfois un jeune adolescent assumer le rôle du père protecteur, ce qui n'est pas une situation saine.

La première réaction des pères est souvent de chercher à connaître l'identité du recruteur de leur enfant pour pouvoir aller trouver cette famille qu'ils jugent responsable de la situation. Il faut évidemment empêcher une telle réaction. Leur sentiment d'échec et de culpabilité est immense. Il se traduit parfois par un revirement brutal : tout à coup, ils veulent interdire aux autres enfants de sortir ou de regarder la télé. Le soutien éducatif vise à les aider à rétablir leur autorité sans pour autant briser le fil et en leur donnant des outils pour mieux communiquer avec leurs enfants, surtout au moment de l'adolescence. La figure du père est en effet un élément clé dans le processus de (dé) radicalisation.

Melanie Smith (Institute for Strategic Dialogue - Londres)

L'Institute for Strategic Dialogue essaie, grâce aux médias sociaux, d'établir un profil des jeunes femmes qui partent vivre dans l'État islamique, de suivre le processus de radicalisation et de connaître leurs conditions de vie sur place. L'objectif est surtout de pouvoir empêcher de nouveaux départs. La probabilité de les voir revenir est en effet extrêmement faible car elles ont très peu de liberté de mouvement : une poignée de femmes seulement ont réussi à quitter le territoire de Daech alors que les hommes ont été plusieurs centaines à le faire.

L'analyse de leurs échanges sur les réseaux sociaux permet d'obtenir une foule d'informations : sur leurs relations, leurs activités quotidiennes, la langue qu'elles parlent... Beaucoup ont par exemple tendance à se créer une zone de confort linguistique en se regroupant entre femmes qui parlaient la même langue en Europe. Dans la plupart des cas, elles sont mariées dans les deux ou trois semaines après leur arrivée sur le territoire et elles tombent rapidement enceinte.

Le maintien du lien avec la mère est particulièrement important pour les jeunes filles. En général, elles reprennent contact au bout de six à huit mois, quand la nouveauté de la situation s'est estompée et qu'elles commencent à souffrir de leur isolement ou même de violences conjugales. La grossesse et l'accouchement constituent aussi des événements déclencheurs qui les poussent à se tourner vers leur mère pour lui demander conseil.

Un autre objectif de la recherche est de comprendre les mécanismes de propagande de Daech, en particulier vis-à-vis des femmes, afin de pouvoir mieux la contrer. Cette

propagande est très habilement conçue et recourt à d'autres arguments que les messages destinés aux hommes. Ainsi, on leur fait miroiter la possibilité de vivre là-bas comme des femmes et des mères 'authentiques', qui pourront vivre leur foi sans entraves et qui seront reconnues à leur juste valeur : elles ne seront pas 'sexualisées' comme en Occident, mais ne manqueront de rien sur le plan matériel. En bref, on leur propose de participer à la construction de l'État islamique sans devoir elles-mêmes prendre les armes.

C'est une propagande très directe, 'de femme à femme', qui joue beaucoup sur le concept de 'sisterhood' : on fait croire aux jeunes filles qu'elles vivront dans une sorte de communauté de sœurs où chacune aide l'autre alors qu'en réalité elles se retrouvent très isolées. Aujourd'hui, les campagnes de prévention contre le radicalisme sont trop généralistes, estime Melanie Smith, et ne prennent pas suffisamment en compte certains aspects liés au genre comme ce concept de 'sisterhood', qui peut être attrayant pour des jeunes filles de 15-16 ans en mal d'identité.

Lorsqu'une jeune fille prend conscience qu'elle a fait fausse route, elle regrette souvent de ne pas avoir écouté sa mère. Mais de son côté, celle-ci se reproche aussi d'avoir fait preuve de trop de passivité et de n'avoir pas mis à profit la 'fenêtre d'opportunité' dont il a été question plus haut. C'est le cas par exemple pour une jeune fille de Manchester - un cas bien connu en Angleterre - qui avait ouvertement parlé à table de son admiration pour Daech sans que sa mère ne réagisse. Il reste culturellement difficile pour les mères d'aborder ces questions ouvertement.

Les rares femmes qui parviennent à revenir ici pourraient être des témoins crédibles pour raconter ce qui se passe réellement là-bas. Malheureusement, au Royaume-Uni en tout cas, on leur attribue un statut qui les empêche de témoigner en public.

2. QUESTIONS DE LA SALLE

Un participant se demande s'il n'y a pas certains milieux familiaux, eux-mêmes proches du radicalisme, qui approuvent le départ du jeune et qui sont fiers qu'il soit parti défendre sa foi. Anissa Akhandaf répond que, jusqu'à présent, elle n'a encore jamais rencontré un seul cas de famille qui n'était pas en souffrance ou qui soutenait la décision de l'enfant. Il arrive parfois que des parents disent 'je comprends qu'il est parti', mais c'est plutôt un moyen pour essayer de donner du sens à leur chagrin qu'un véritable soutien.

En réponse à une autre question, Edit Schlaffer souligne à quel point il est important que les groupes de parole bénéficient d'un encadrement professionnel, avec des animateurs correctement formés. Les parents peuvent vivre en effet des situations très différentes : les uns ont perdu leur enfant, les autres espèrent toujours le revoir, d'autres encore sont simplement inquiets... Il y a des précautions à prendre pour gérer cette diversité d'expériences : un tel groupe de parole n'est pas quelque chose qui s'improvise, sinon on court à la catastrophe.

Un autre danger est que des chercheurs ou des journalistes viennent assister à ces discussions et repartent en ayant recueilli l'une ou l'autre citation superficielle pour nourrir une étude ou un article. Les mères ont alors l'impression d'être dépossédées de leur parole.

Il est tout aussi essentiel de travailler avec les pères, mais l'approche doit être distincte car ils souffrent autant mais d'une autre manière. Ils sont atteints dans leur image et cela peut se traduire par des sentiments de honte et de culpabilité, un repli sur soi, voire un état dépressif. Il faut leur faire comprendre que la décision de leur enfant est avant tout un acte de rébellion dirigé contre la société (comme, à une autre époque, des jeunes se sont révoltés contre l'ordre social établi) et pas nécessairement contre eux.

3. GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail étaient invités à réfléchir au cas d'un jeune qui apprend via les réseaux sociaux que sa sœur de 20 ans est sur le point de franchir la frontière syrienne pour rejoindre l'Etat islamique. Trois questions leur étaient posées :

- **Vers qui le jeune et la famille peuvent-ils se tourner pour obtenir de l'aide et de l'information ?**
 - Ils peuvent se tourner vers les services de prévention (ou les fonctionnaires de prévention), qui existent dans pratiquement toutes les grandes communes et dont certains sont dotés d'une cellule spécialisée dans la question du radicalisme.
 - Il existe également en Fédération Wallonie-Bruxelles un numéro vert, mais sa capacité à orienter efficacement est remise en question.
 - Il n'y a pas vraiment d'endroit où on peut simplement obtenir de l'aide ou de l'information : la famille ne peut que s'adresser à des instances officielles (commune, police) qui sont soumises à une obligation de signalement, ce qui déclenche une procédure de recherche au niveau international.
 - Prévenir le ministère des affaires étrangères. Pour les personnes domiciliées en Belgique : assistance consulaire.
 - Le déni, la méconnaissance et la peur sont des freins dans la démarche de recherche d'aide par les familles. Dans un premier temps, il se peut que la famille ne veuille pas reconnaître le problème ; dans un second temps, la peur des suites judiciaires ou de sanctions administratives (perte des allocations familiales p. ex.) peut la dissuader de se tourner vers les institutions. C'est donc le réseau de proximité et de confiance qui prime (travailleurs de rue, habitants du quartier, etc.) dans la recherche d'aide et d'information.
 - Il y a une forte dispersion de l'offre existante et un manque de visibilité de celle-ci : existe-t-il un numéro national qui est opérationnel ? Dans quelle commune y a-t-il un service local de prévention ? Quels sont les services de première ligne ?... Personne ne le sait vraiment, ce qui en soi est déjà révélateur de la problématique.

- En l'absence d'un point de contact central, c'est généralement à la police qu'on s'adresse en premier lieu. Certains ont d'ailleurs l'impression que les relations entre le citoyen et la police se sont améliorées et qu'on lui fait davantage confiance (cf. meilleure communication, action moins répressive et plus sur mesure...).
- **Quels conseils pourriez-vous donner à cette famille si elle vous contactait, quelles démarches entreprendriez-vous ?**
 - La police peut encoder le passeport de la jeune fille dans une base de données internationale de manière à ce qu'elle puisse être interceptée par les autorités turques. Ensuite, il y a deux options : soit la famille va la rechercher là-bas, soit la Turquie la rapatrie en Belgique. Le parquet fédéral belge ouvrira une instruction pour déterminer s'il y a matière à ouvrir des poursuites.
 - Orienter la famille vers les services spécialisés (souvent des services de prévention à l'échelon communal), qui pourront activer leur réseau (prise de contact avec les agents de liaison) pour tenter d'éviter le passage de la frontière.
 - Assurer un suivi de la famille dans sa globalité, ce qui implique un travail en amont en réseau pluridisciplinaire (psychologique, social, juridique).
 - Prévenir l'école fréquentée par les frères et les sœurs du jeune pour qu'elle soit attentive à ce qu'ils ne soient pas marginalisés.
- **Quelles mesures concrètes préconisez-vous en termes de politique d'assistance aux familles dont un membre est parti en Syrie ou en Irak ?**
 - Créer des points de contact locaux et indépendants des instances officielles qui peuvent exercer une simple mission d'information ou de conseil (même si ce conseil doit consister, dans le cas de figure proposé ici, à s'adresser à la police).
 - Créer un réseau de personnes de confiance (parents, imams, éducateurs...) implantées dans les quartiers pour favoriser un premier contact avec des familles qui recherchent de l'aide. Ce réseau pourra encourager la famille à garder le lien avec le jeune et à recueillir un maximum d'informations pour faciliter son retour.
 - Pour que des acteurs locaux (éducateurs de rue, gardiens de la paix) puissent être des relais pertinents, il faut cependant tenir compte de leur mandat, de leur légitimité et de leur formation dans ce domaine.
 - Mettre sur pied un service comparable à SOS Sectes.
 - Mettre en place un système de référencement comparable à celui qui existe dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains afin de permettre une prise en charge sur le long terme et d'éviter le cercle vicieux de la 'revictimisation'.
 - Dissocier le retour en Belgique et la 'déradicalisation' : dans certains cas, éviter que le retour du jeune se traduise automatiquement par une incarcération, qui le détruit encore plus ainsi que ses proches.
 - Soutenir les groupes de parole réunissant des parents de jeunes qui se sont radicalisés ou qui risquent de le faire.
 - Travailler à un outil de sensibilisation à grande échelle pour encourager la prise de parole et/ou d'initiatives ainsi que pour travailler sur les réticences à faire appel aux services publics par les familles.
 - Éviter certains effets pervers de la procédure de signalement. En effet, lorsqu'un passeport est entré dans une base de données internationale, il y reste même après

le retour de la personne en Belgique. On connaît le cas de personnes qui ont été empêchées, tout comme leurs proches, de se rendre dans leur famille au Maroc ou en Turquie parce que la base de données n'était pas à jour. Il arrive même qu'une vaste enquête de voisinage soit menée auprès de la famille vivant dans ces pays.

- Politique d'assistance aux familles et nécessité par exemple de débloquer les freins administratifs et les difficultés financières à cause de l'absence de certificats de décès qui sont restés non confirmés.
- Resserrer les liens avec la mosquée, qui peut être un partenaire important (mais beaucoup de jeunes qui sont partis ne fréquentaient pas la mosquée).
- Veiller à un bon équilibre entre l'assistance active et passive (pour éviter un 'appel d'air').
- Proposer des outils concrets qui aident à mieux comprendre le parcours identitaire du jeune et à sortir de la dialectique argument/contre-argument, en se basant sur des témoignages de jeunes concernés.

Séminaire du
12 janvier 2016 : **La question du retour**

Le retour des combattants djihadistes, thème central du troisième et dernier séminaire, soulève lui aussi de multiples interrogations : les retours volontaires et sincères sont-ils encore possibles ? Si oui, comment concilier sécurité et réinsertion ? Est-il envisageable d'impliquer des repentis, conscients d'avoir fait fausse route, dans des stratégies de prévention ou de sensibilisation ? Et comment articuler les mesures de sécurité envisagées par le gouvernement (incarcération systématique des combattants à leur retour, port du bracelet électronique) avec le travail des associations qui viennent en aide aux familles ?

Le débat réunit trois témoins privilégiés : André Vandoren, avocat général et ancien directeur de l'OCAM ; Me Christophe Marchand, avocat pénaliste, qui a défendu entre autres des jeunes revenus des zones de combat ; et Virginie Leblicq, psychologue clinicienne et psychothérapeute familiale, qui travaille quotidiennement avec des jeunes radicalisés et leurs proches.

1. L'EXPÉRIENCE, LA VISION ET LES PRATIQUES DES TROIS INTERVENANTS

André Vandoren (Avocat général)

Le tout premier plan de lutte contre la radicalisation violente date de 2005, au moment du départ des premiers combattants, et a ensuite été progressivement mis en œuvre.

Un processus comme celui-là ne se fait pas du jour au lendemain. Il faut reconnaître que nous avons mis du temps à prendre vraiment conscience du phénomène et qu'à un certain moment, nous étions en retard, notamment dans notre action vis-à-vis des familles et des mères. Mais un mouvement de rattrapage a été enclenché, surtout depuis l'apparition de l'État islamique, qui a donné une ampleur nouvelle à cette problématique. Cela a débouché sur la création d'une task force nationale et de task forces locales.

Nous devons rester très attentifs car le problème est en évolution permanente, il n'est déjà plus le même qu'il y a un an. Vouloir rejoindre l'État islamique, c'est autre chose que partir combattre en Syrie. En outre, Daech utilise des moyens de propagande nouveaux et beaucoup plus sophistiqués, qui exploitent les possibilités d'internet et des réseaux sociaux. Le profil des combattants change aussi. Par exemple, on voit de plus en plus des femmes partir dans les zones de combat avec de jeunes enfants.

Aujourd'hui, il y a des signes positifs, comme la baisse des départs qui est observée depuis plusieurs mois. C'est le signe que nous sommes sur la bonne voie et que nos efforts commencent à porter leurs fruits.

Christophe Marchand (Avocat)

En tant qu'avocat, j'ai été amené à défendre une quinzaine de personnes accusées de radicalisation violente. À ce jour, aucun d'entre eux n'a replongé dans le terrorisme. Dans le secret du parloir, beaucoup de ces jeunes partis combattre me disent qu'ils sont traumatisés parce qu'ils ont été témoins, et même complices, de crimes de masse (tortures, exécutions sommaires,...), un peu comme cela s'est passé au Rwanda ou en Bosnie. Il est important de prendre en charge ce traumatisme, sinon il peut constituer un danger pour la société.

Virginie Leblicq (psychologue clinicienne et psychothérapeute familiale)

Ce que je constate dans ma pratique quotidienne, c'est qu'il n'y a de profil-type. Chaque famille est différente et fonctionne différemment. Tantôt le jeune est parti, tantôt il est revenu, tantôt les proches sont simplement inquiets... Il faut donc faire un travail au cas par cas, en essayant chaque fois de bien comprendre ce qui s'est passé et quelles sont les causes précises. C'est forcément un apprentissage 'sur le tas'.

Je constate aussi que, depuis deux ou trois ans, les demandes d'aide affluent. Pour y répondre, il me paraît indispensable de faire aussi appel à la communauté musulmane elle-même : il faut en effet des compétences dans les questions religieuses pour pouvoir contrer des interprétations erronées de l'islam. Je collabore donc avec des prédicateurs, y

compris à l'étranger, même si cette approche est parfois critiquée. Ils attirent mon attention sur certains points à travailler avec le jeune pour déconstruire des visions rigides ou des conceptions sans fondement.

C'est d'autant plus important que beaucoup de jeunes radicalisés proviennent de familles musulmanes modérées - ou parfois même non musulmanes - qui ne comprennent pas du tout ce qui leur arrive et qui n'ont pas toujours les outils pour argumenter avec leur enfant.

2. LES JEUNES QUI REVIENNENT : MENACES, VICTIMES OU ALLIÉS ?

André Vandoren

Il y a deux sortes de 'returnees' : ceux dont on sait et ceux dont on ne sait pas qu'ils sont revenus. Cette seconde catégorie est évidemment la plus dangereuse. En ce qui concerne les premiers, il faut néanmoins faire preuve de prudence et commencer par fermer certaines portes, du point de vue de la sécurité, avant de pouvoir envisager tout processus de réintégration. On essaie d'évaluer chaque cas le plus objectivement possible et de déterminer quel a été le degré d'implication de chaque individu, même s'il n'est pas possible d'envoyer des commissions rogatoires pour récolter des preuves sur place.

Depuis 2012, il existe une liste des 'returnees' qui est mise à jour en permanence selon les informations fournies par les différents services d'appui. L'approche est toujours personnalisée, mais le premier élément reste la sécurité publique.

Christophe Marchand

Des études indiquent qu'environ 10 pour cent des 'returnees' retombent dans la violence ou restent embrigadés. C'est à la fois peu et énorme, par rapport aux milliers de combattants concernés. C'est en tout cas une menace qu'on ne peut pas sous-estimer et qui justifie que des mesures de prudence soient prises. Les autorités procèdent à une évaluation du risque et à une analyse psychologique de la personnalité du 'returnee', mais on ne dispose pas encore d'une véritable méthode pour cela.

Malgré tout, ce screening s'avère jusqu'ici efficace. Les récents attentats en Europe ont été commis par des gens qui étaient 'en dehors du radar', et non par d'anciens combattants qui avaient fait l'objet d'une évaluation et qui étaient suivis.

Je crois qu'il est important de leur montrer que nous vivons dans un État de droit qui fonctionne et qui sait se montrer tolérant, même avec ses ennemis. Un exemple emblématique est celui d'un jeune qui avait perdu ses deux jambes dans un bombardement en Syrie. Dès son retour ici, nous lui avons dit que le maximum serait fait pour qu'il puisse à nouveau marcher un jour. Il a pu passer par un excellent centre de réhabilitation durant

sa période de détention et aujourd'hui, il se déplace à l'aide de prothèses. C'est la preuve concrète, pour lui et pour tout son entourage, du caractère humaniste de la société qu'il a voulu détruire.

Virginie Leblicq

Il y a effectivement des 'returnees' qui ont prêté allégeance à l'État islamique et qui restent des soldats. Lorsque le jeune représente un danger je ne manque pas de lui rappeler à lui ainsi qu'à sa famille l'existence d'un cadre légal et juridique. Il arrive que le jeune soit suivi chez moi sous contrainte et que je doive rendre des comptes à un assistant de justice. Il est clair que si je veux maintenir un lien de confiance avec le jeune et sa famille, je ne ferai un signalement qu'en ayant préalablement discuté avec ces derniers, et/ou lorsque j'estime qu'il y a un danger imminent, ce qui est rarement le cas.

Mais, comme l'a déjà dit Christophe Marchand, la plupart sont profondément choqués, non seulement par ce qu'ils ont vu et qui allait à l'encontre d'un certain idéal 'humanitaire' qu'ils pouvaient avoir au départ, mais aussi par ce qu'ils vivent depuis lors. Ils ont dû fuir dans des conditions traumatisantes. Ils se sentent souvent en danger ici et ils doivent se cacher.

Mon expérience me montre qu'il est possible de miser sur l'humanité qui existe en chacun de nous et sur la capacité de tout être humain à se remettre en question. Notre système politique peut être réformé de manière bienveillante vers une pratique inclusive qui permette à ces jeunes d'avoir un lieu où déconstruire les a priori et croyances négatives, et leur montre qu'ils y ont leur place.

3. UN PASSAGE OBLIGÉ PAR LA CASE 'PRISON' ?

André Vandoren

La prison est un des piliers du plan de lutte contre la radicalisation parce qu'on sait - et on observe la même chose à l'étranger - que c'est un aussi un foyer de radicalisation. C'est un défi très difficile à relever car il s'agit souvent d'un phénomène larvé.

Christophe Marchand

Un passage par la prison est sans doute incontournable dans la plupart des cas. Quand un jeune soupçonné de terrorisme vient me trouver, je lui dis d'emblée que la première chose à faire est de se rendre ensemble à la police dès le lendemain - mais aussi qu'on va se battre pour le défendre correctement et l'aider à reconstruire un projet. Le problème est qu'on se retrouve très seul pour cela : alors que dans d'autres domaines, comme la toxicomanie par exemple, on peut faire appel à un tas d'associations spécialisées, il n'existe encore rien de tel pour les anciens combattants radicalisés.

Je constate aussi qu'aucun des quinze jeunes que j'ai défendus n'a jamais été approché durant son séjour en prison pour entamer un processus de 'déradicalisation' et qu'aucune forme de soutien n'a été proposée aux familles. À ce niveau-là, il y a donc encore d'énormes progrès à faire.

Virginie Leblicq

Pour certaines familles qui sont sans nouvelles de leur enfant, la prison représente presque un espoir. Je songe par exemple à cette maman qui m'a dit : 'j'espère qu'il se fera arrêter là-bas et qu'on le ramènera en Belgique pour le mettre en prison, au moins je pourrai aller le voir'. Cela donne aussi une idée du désespoir de ces familles à qui on ne communique aucune information sur la situation de leur enfant.

Mais pour moi, la prison n'est pas forcément la solution. Il faudrait plutôt prévoir un lieu de transition d'un autre genre, où le jeune peut raconter son histoire, dire ses frustrations et sa colère ; où il se sent écouté, où on l'aide à comprendre pourquoi et comment il en est arrivé là et quel avenir il peut se construire. Même lorsqu'un jeune vient chez moi sous contrainte et qu'au début le dialogue semble difficile ou même impossible, on finit toujours par trouver une faille, une porte d'accès. Cela me paraît plus efficace que de vouloir répondre à la violence par la violence de la prison.

4. RADICALITÉ ET RADICALISME VIOLENT

Virginie Leblicq

Le terme même de 'cellule de déradicalisation' est dissuasif. Pour un jeune, il n'est déjà pas facile de faire le pas pour rencontrer un psychologue, mais qui va vouloir aller chez le 'déradicaliseur' ? Le jeune peut aussi ressentir cela comme une volonté de la société de le faire rentrer dans un 'consensus' auquel il n'adhère pas et comme une atteinte à son droit à penser autrement.

Christophe Marchand

Je crois aussi qu'en démocratie, la radicalité est un principe qui doit être respecté. On peut avoir des idées radicales. Je me définis moi-même comme un athée radical - ce qui ne m'empêche pas de défendre les droits de personnes qui pensent tout à fait autrement que moi...

Hadelin Féront (intervention de la salle)

Il est important de préciser à cet égard que les fonctionnaires nommés dans les communes ne font pas un travail de 'déradicalisation', qui consisterait à agir sur les normes et valeurs fondamentales de la personne pour essayer de les modifier. Il est préférable de parler de 'désengagement'. On respecte les idées de chacun, même si elles s'écartent

du consensus de nos institutions démocratiques, pour autant qu'elles restent dans les limites de la loi, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas d'incitation à la haine ou à la violence ou bien sûr de recours à la violence.

5. LA COLLABORATION AVEC LE NIVEAU LOCAL

André Vandoren

Le niveau local est absolument essentiel : c'est de là que doit venir l'information qui permet de savoir qui est parti, qui est revenu, qui a disparu... Il aide aussi à identifier plus rapidement des individus en voie de radicalisation. Personne ne se réveille un beau matin en se disant qu'il va devenir terroriste ! Il faut donc que des acteurs locaux (écoles, travailleurs sociaux, agents de quartier...) puissent capter et transmettre certains signaux le plus tôt possible.

La collaboration qui s'est mise en place entre le parquet, les services de sécurité, la police fédérale et locale, les communes, les services sociaux... est remarquable et constitue une véritable première. Je ne dis pas que tout est parfait et certains bourgmestres estiment qu'ils ne sont pas suffisamment informés. Je peux les comprendre, mais parfois il y a aussi certaines règles de sécurité et de confidentialité à respecter. En tout cas, le chemin parcouru en quelques années est énorme et il y a une vraie volonté de collaborer entre les différents niveaux concernés.

Hadelin Féront (intervention de la salle)

L'intérêt de travailler localement est aussi qu'au niveau communal, il existe divers services (service social, service d'insertion, aide juridique...) qui permettent d'agir vite, de coordonner l'action et de centraliser l'approche. On peut alors faire un travail multidisciplinaire sans devoir renvoyer le jeune à toute une série d'acteurs différents : il y a une seule personne de contact, qui collabore avec un réseau de partenaires locaux.

6. LES CONSÉQUENCES POUR LES FAMILLES

Christophe Marchand

La particularité du terrorisme, par rapport à d'autres délits, c'est que toute la famille est éclaboussée et qu'on lui met volontiers une étiquette. En tant qu'avocat, j'entretiens généralement des contacts étroits avec les proches de l'accusé. La plupart des familles choisissent en effet de soutenir leur enfant, comme elles le feraient pour d'autres formes de délinquance, en adoptant une attitude de neutralité morale par rapport aux actes qui

ont été commis. Mais certaines décident de rompre avec lui. Il arrive aussi que toute une partie de la famille soit elle-même poursuivie.

Virginie Leblicq

Les familles avec lesquelles je travaille sont généralement désemparées, elles ont énormément de craintes – que leur enfant soit mort, qu’il aille en prison, qu’elles se retrouvent elles-mêmes stigmatisées ou accusées – mais elles ne savent pas vers qui se tourner. Il y a encore un manque criant d’information et de coordination.

En tant que professionnels, nous sommes aussi assez démunis face à ce phénomène nouveau. Nous devons construire nous-mêmes nos schémas d’intervention, rechercher des collaborations, notamment au sein de la communauté musulmane. Il m’arrive par exemple de me rendre chez l’imam avec un jeune pour empêcher son départ. Des liens commencent à se mettre en place, mais il faut du temps pour apprendre à bien se connaître.

7. LES DÉRIVES ACTUELLES

Intervention de la salle

On fait tellement appel à la vigilance des acteurs de terrain que cela entraîne parfois des réactions disproportionnées. Il suffit d’un mot déplacé ou d’une mauvaise blague de gosse pour que l’école fasse appel à la police, que le jeune et sa famille soient interrogés, avec tous les risques de médiatisation et de stigmatisation qui en découlent.

Virginie Leblicq

C’est tout à fait vrai. Pas plus tard que ce matin, j’ai été contactée par un PMS qui m’a informé que l’école avait fait un signalement à propos d’une jeune fille que je suivais. Je suis tombée des nues parce que je la connais bien et qu’elle ne présente aucun risque de radicalisation. Il s’agit simplement d’une jeune fille mal dans sa peau, qui connaît des problèmes familiaux et qui a lancé un jour à ses parents : ‘Si, c’est comme ça, je pars en Syrie !’. Heureusement, dans ce cas-ci, la psychologue du PMS a eu le réflexe de me contacter, ce qui évitera sans doute que cet incident mineur prenne une ampleur excessive. Cela montre une fois encore l’importance d’une bonne coordination entre les différents services.

Il faut être conscient que toute cette problématique, très médiatisée, c’est du pain bénit pour les adolescents, qui adorent nous provoquer et jouer sur l’actualité pour faire peur aux parents, aux adultes, à l’école... Si nous ne parvenons pas à décoder cela, on risque de se retrouver avec une foule de signalements inutiles, ce qui finira par être contre-productif. Il est important que les enseignants prennent le temps de parler sereinement avec le jeune pour tenter de faire la part des choses.

Certains sociologues affirment que nous vivons dans une société 'adolescentaire', où l'adolescence empiète souvent sur l'âge adulte. Je crois qu'il y a aussi un peu de cela dans la révolte violente de beaucoup de jeunes radicalisés : une volonté de tester l'autorité, la résistance de la société.

Intervention de la salle

Faut-il intégrer la dimension religieuse dans le travail de réinsertion qui est mené avec ces jeunes ou faut-il plutôt jouer la carte de l'inclusion ?

Christophe Marchand et Virginie Leblicq

C'est effectivement une question qui fait débat. Mais dans la mesure où la religion est un élément fondamental de leur engagement, il paraît difficile d'ignorer cette dimension. Au départ, ces jeunes ont un idéal, ce qui est positif en soi, mais il faut arriver à canaliser cet idéal. Nous devons être capables d'entendre tout ce qui fait sens pour la personne et tout ce qui fait partie de son identité, même si nous ne le partageons pas, sinon on ne peut pas travailler avec elle.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES : QUELQUES ENSEIGNEMENTS MARQUANTS DE CES TROIS SÉMINAIRES

- Il n'y a **pas de profil-type** du jeune qui se radicalise, ni de catégories sociales qui seraient plus ou moins touchées que d'autres. Le seul trait commun statistiquement observé concerne des problèmes psychosociaux en lien avec une problématique familiale, et plus particulièrement avec la figure du père. Il faut donc éviter d'alimenter les clivages entre 'eux' et 'nous' : ce sont nos enfants qui partent !
- On a trop tendance à se focaliser sur des individus en oubliant qu'ils **font partie d'un réseau** (famille, quartier, ...). La solution se trouve aussi dans ce réseau et c'est lui qu'il faut soutenir en priorité.
- Si beaucoup d'initiatives de soutien et d'accompagnement s'adressent aux mères (ou émanent d'elles), il ne faut **pas perdre de vue les autres membres de la famille**. La mère peut avoir tendance à passer une grande partie de son temps à la recherche d'informations sur l'enfant absent. Les autres enfants risquent ainsi de penser qu'ils comptent moins pour elle et sont donc particulièrement en danger. Il est tout aussi essentiel de travailler avec les pères. Aujourd'hui, les campagnes de prévention contre le radicalisme ne prennent pas suffisamment en compte certains aspects liés au genre.
- Il existe, au début du processus de radicalisation, une '**fenêtre d'opportunité**' : durant cette phase, le jeune parle ouvertement des nouvelles idées qu'on lui a mis en tête, il en est fier et cherche à convaincre son entourage. C'est à ce moment-là que les parents doivent être bien outillés pour pouvoir contrer cette dérive.
- Le processus de radicalisation violente est souvent déclenché par un **événement traumatisant** (même s'il peut sembler à première vue mineur) qui provoque chez le jeune un sentiment d'injustice, de honte, d'humiliation... et un questionnement sur son identité. Les proches peuvent aider les intervenants à mettre le doigt sur ce moment de rupture afin de pouvoir y travailler. Dans de tels cas, il est **inutile d'entrer dans un débat idéologique ou théologique** avec le jeune, car le fondamentalisme religieux n'est qu'un vernis qui recouvre un problème d'identité.
- D'autres intervenants estiment que, dans certaines situations, il est **difficile d'ignorer la dimension religieuse** dans la mesure où elle est un élément fondamental de l'engagement du jeune. Ils ressentent un besoin d'informations et de compétences pour pouvoir contrer des interprétations erronées de l'islam.
- Des collaborations d'un genre nouveau se mettent en place entre le parquet, les services de sécurité, la police fédérale et locale, les communes, les services sociaux... Elles permettent une plus grande réactivité en cas de signe de dérive vers la violence. Il y a néanmoins un besoin de **points de contact locaux**, indépendants des instances officielles, auxquels des proches inquiets peuvent s'adresser pour obtenir des informations ou des conseils, sans risquer de déclencher immédiatement une lourde procédure judiciaire.
- La confiance est un facteur crucial de réussite et le **respect de la confidentialité** doit donc être une règle de base pour tous les intervenants de terrain. Dans des situations extrêmes de menace claire pour le jeune lui-même ou pour des tiers, le mieux est d'inciter la famille à en informer elle-même la police. Si elle ne bouge

pas, on peut le faire à sa place, mais en lui indiquant clairement que l'on va rompre le secret uniquement pour dénoncer tel ou tel fait précis.

- Le **vocabulaire utilisé** fait débat : certains critiquent le terme de '(dé)radicalisation' dans la mesure où il renvoie à un consensus social auquel chacun serait tenu d'adhérer et ils soulignent qu'en démocratie, le droit à la radicalité est un principe qui doit être respecté. C'est donc bien la radicalisation violente qui doit être combattue, ainsi que les incitations à la haine et à la violence. Il paraît aussi plus opportun de parler de 'désengagement' que de 'déradicalisation'.
- Quel que soit le terme choisi, les anciens combattants djihadistes incarcérés ne font pour l'instant l'objet d'**aucun suivi durant leur séjour en prison** ou à leur sortie, d'après plusieurs témoignages. Il y a donc un urgent besoin de projets de réinsertion à ce niveau-là.
- Un **soutien psychologique** est tout aussi indispensable. Beaucoup de jeunes partis combattre reviennent traumatisés parce qu'ils ont été témoins, et même complices, de crimes de masse (tortures, exécutions sommaires,...). Si on ne prend pas en charge ce traumatisme, il peut constituer un danger pour la société.
- Les statistiques indiquent qu'environ dix pour cent des 'retournees' retombent dans la violence ou restent embrigadés. C'est une menace qui justifie que des mesures de prudence soient prises. Mais cela signifie aussi qu'il est possible de **faire un travail constructif** avec la grande majorité d'entre eux, en leur montrant le caractère humaniste de la société qu'ils ont voulu combattre.

ANNEXE 1. DESCRIPTION DES PROJETS SÉLECTIONNÉS DANS LE CADRE DE L'APPEL « FAIRE FACE À LA RADICALISATION : LE SOUTIEN AUX FAMILLES »

- 1) *'Repli identitaire et radicalisation, un support pédagogique d'expression groupale au départ du récit de jeunes concernés'*. **Asbl 2 Bouts (Forest)**

Offrir un soutien pédagogique et réaliser une vidéo sur le récit de vie de jeunes de 15 à 21 ans, connus pour leur repli identitaire et leur radicalisation, afin d'amorcer un dialogue sur ce thème au sein des groupes et des familles.

Montant: 10.000 €

- 2) *'Conscientisation contextuelle (familiale), soutien et sensibilisation pour prévenir la radicalisation des jeunes'*. **Averroes (Gand - Wondelgem)**.

Montant : 10.000 €

- 3) *'Outil de sensibilisation vidéo : «Radicalisation : osons en parler ensemble»'*. **BRAVVO (Bruxelles)**

Réaliser une vidéo de sensibilisation destinée aux familles afin de rompre les tabous sur la radicalisation et leur montrer qu'il existe des possibilités de soutien.

Montant : 5500 €

- 4) *'Leiaarde PLUS!'*. **Buurt Initiatieven Kuurne (Kuurne)**

Prévoir un espace de rencontre informel où les familles pourront poser des questions sur la radicalisation, l'éducation, la diversité et le vivre-ensemble dans la diversité et lancer un groupe de soutien pour et par les parents.

Montant : 8866 €

- 5) *'Groupe de parents CAW-Stad Vilvoorde'*. **CAW (Halle-Vilvorde-Asse)**

Mettre sur pied un groupe de parents de jeunes partis en Syrie pour les renforcer dans leur rôle de parents, les préparer à un éventuel retour de leur fils ou de leur fille et veiller à ce qu'ils reçoivent une aide adaptée.

Montant : 3850 €

6) *'Projet HOEDSAAM'. De Touter (Anvers - Berchem)*

Offrir des points de référence concrets aux parents d'enfants se trouvant dans un processus de radicalisation (violente) afin qu'ils rétablissent la relation avec eux et gardent une emprise sur la situation.

Montant : 10.000 €

7) *'Slim pour parents'. (SLIM = Samen Leven IN de Maatschappij/Vivre Ensemble DANS la Société)' - Elegast (Antwerpen)*

Organiser dans cinq quartiers défavorisés d'Anvers des ateliers destinés aux parents ou aux proches qui veulent en savoir plus sur le processus de radicalisation des jeunes.

Montant : 10.000 €

8) *'Soirées de sensibilisation avec Mourad Benchellali'. Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine (Bruxelles)*

Organiser des soirées de sensibilisation destinées aux jeunes et aux familles et basées sur le parcours de Mourad Benchellali, un ex-djihadiste qui lutte aujourd'hui contre la radicalisation des jeunes et leur parle des problèmes qu'il a rencontrés.

Montant : 6000 €

9) *'Prévention de la radicalisation violente à travers le soutien aux parents et enfants en milieu scolaire'. S.A.V.E. BELGIUM (Schaerbeek)*

Prévenir la radicalisation violente en organisant des ateliers et des rencontres pour les parents et les enfants dans un contexte scolaire.

Montant : 10.000 €

10) *'Mothers Schools'. S.A.V.E. BELGIUM (Schaerbeek)*

Des mères expertes du vécu donnent confiance à d'autres mères et leur apportent les compétences nécessaires pour protéger efficacement leurs enfants contre une radicalisation. Elles se réunissent chaque semaine sous la supervision d'experts.

Montant: 5000 €

11) *'Série de conférences sur l'éducation, les jeunes et l'assistance aux familles'. Unie van Moskeeën en Islamitische Verenigingen (Diegem-Machelen)*

Organiser une série de conférences destinées à des groupes de parents et consacrées à des thèmes associés à la radicalisation, inciter les parents à pratiquer la prévention et les informer des services et de l'aide offerts.

Montant : 8000 €

12) *'Les parents concernés'*. **Les parents concernés asbl (Molenbeek)**

Apporter un soutien moral, psychologique et administratif auprès des parents dont un enfant est parti en Syrie et en cas de retour.

Montant : 8000 €

ANNEXE 2. BIOGRAPHIES DES ORATEURS

Anissa Akhandaf

Anissa Akhandaf est responsable à la ville d'Anvers du programme de prévention de la radicalisation au sein du service Action sociale de la cellule « Vivre ensemble ». Son expérience professionnelle est par ailleurs principalement centrée sur la diversité et la cohésion sociale avec un accent sur le secteur associatif et le volontariat dans un contexte urbain. Enfin, elle enseigne l'Arabe classique moderne au sein du département des langues chez Encora (établissement d'enseignement pour adultes à Anvers).

Saliha Ben Ali

Saliha Ben Ali travaille depuis plus de 20 ans comme travailleuse sociale à Bruxelles. Mère d'un jeune homme parti et décédé en Syrie, elle a fondé l'organisation S.A.V.E Belgium (Society Against Violent Extremism Belgium), avec laquelle elle souhaite faire partager son expérience personnelle pour aider d'autres familles confrontées au départ ou à la perte d'un de leurs membres et travailler avec les jeunes sur la construction de leur identité. Saliha est très impliquée dans différentes initiatives menées contre la radicalisation violente tant au niveau national qu'international.
<http://www.savebelgium.org/>

Julia Berczyk

Julia Berczyk est conseillère auprès de l'ONG Hayat-Allemagne et collabore en tant que chercheuse à 'l'Institut des mouvements radicaux' de la ZDK Society Democratic Culture à Berlin. Elle est aussi doctorante au département de Science politique de l'Université d'Amsterdam. Intégrée au programme "Challenges to Democratic Representation", sa thèse de doctorat est consacrée aux réponses locales au terrorisme et à l'extrémisme et compare les politiques et mesures qui ont été entreprises à Berlin et à Amsterdam.
<http://hayat-deutschland.de/mitarbeiter/>

Amy-Jane Gielen

Amy-Jane Gielen est chercheuse et consultante et publie régulièrement sur la radicalisation et les combattants djihadistes. Elle est actuellement invitée tant aux Pays-Bas qu'à l'étranger à donner des conférences et des formations et fournit des conseils aux parents de jeunes combattants partis (et parfois décédés) en Syrie ainsi qu'aux familles dont des membres ont essayé de partir. Cette pratique de conseil nourrit les formations et les rencontres thématiques qu'elle anime. Pour le compte du Radicalisation Awareness Network (RAN) de la Commission européenne, elle organise des conférences sur la radicalisation violente. Enfin, elle rédige actuellement une thèse de doctorat à l'Université d'Amsterdam sur l'efficacité des politiques anti-radicalisation.
<http://www.agadvies.com/>

Virginie Leblicq

Diplômée de l'Université libre de Bruxelles (ULB) en psychologie clinique et spécialisée en psychopathologie, Virginie Leblicq marque un intérêt précoce pour la maltraitance, la souffrance infantile et les instances juridiques de protection et de soutien de l'enfant et/ou de sa famille, en particulier dans un contexte d'exil. Elle entretient une consultation dans deux centres médicaux de quartier à Molenbeek-Saint-Jean et à Schaerbeek et tient une permanence à la grande mosquée de Bruxelles. Parallèlement, elle mène une recherche qui met en lien le traumatisme de l'exil d'un mère avec les troubles du développement chez l'enfant dans le cadre d'une thèse de doctorat à l'ULB.

Christophe Marchand

Avocat au Barreau de Bruxelles depuis 1996, Maître Marchand a fondé le cabinet d'avocats «Juscogens» en 2009. Spécialisé en droit pénal et en droit international, il a défendu depuis 15 ans de nombreuses personnes poursuivies pour terrorisme en Belgique, mais aussi aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie et au Maroc. Il a mené plusieurs procès symboliques (Ali Aarrass, Groupe Islamique des Combattants Marocains, Julian Assange,...) devant des juridictions internationales. Actuellement il défend plusieurs personnes revenues de Syrie, mais est également conseil d'une partie civile dans le dossier de l'attentat au Musée Juif de Bruxelles. Il a participé à de nombreuses publications et colloques sur le thème de la lutte contre le terrorisme et le respect des droits de l'Homme, et est Chercheur Associé à la Vrije Universiteit Brussel (VUB).

Dr. Edith Schlaffer

Dr. Edit Schlaffer est la fondatrice de l'organisation Women without Borders, basée à Vienne en Autriche. Cette organisation a lancé en 2008 la campagne Sisters Against Violent Extremism (SAVE) qui a mis en place une plateforme internationale qui vise à mieux coordonner la recherche et la lutte contre la radicalisation du point de vue des familles concernées. Mme Schlaffer a obtenu un doctorat de l'Université de Vienne en 1972 en Sociologie et Sciences de la Communication et a suivi une formation psychanalytique à l'Hôpital des Enfants Vienne en 1986.

<http://www.women-without-borders.org/home/>

Melanie Smith

Melanie Smith est chercheuse et coordinatrice de réseau à L'Institute for Strategic Dialogue (ISD) à Londres, au sein duquel elle travaille pour le programme et le réseau Women and Extremism (WaE). Dans le cadre de ses recherches sur le processus de radicalisation du point de vue de la femme, elle s'est spécialisée dans le rôle des médias sociaux et le renforcement du rôle des femmes dans la lutte contre l'extrémisme. Melanie Smith a rejoint ISD en mars 2015. Elle travaillait auparavant à l'International Centre for the Study of Radicalisation (ICSR) du King's College de Londres où elle a contribué à constituer la plus grande banque de données en ligne de femmes issues de l'immigration se trouvant sur le territoire contrôlé par l'Etat islamique.

<http://www.strategicdialogue.org/>

André Vandoren

Depuis janvier 2016, André Vandoren est avocat général auprès du Parquet général de Bruxelles. De 2008 à 2015, il a dirigé l'OCAM, l'Organe pour la Coordination et l'Analyse de la Menace. Pendant près de trente ans, M. Vandoren a bâti en tant que magistrat une expérience et une expertise considérables en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé, la corruption et le trafic de drogue tant au plan national qu'international.

Fondation Roi Baudouin,
Fondation d'utilité publique
Rue Brederode 21, 1000 Bruxelles
info@kbs-frb.be
T. 02-500 45 55
Les dons sur notre compte
IBAN: BE10 0000 0000 0404
BIC: BPOTBEB1 sont fiscalement
déductibles à partir de 40 euros.

Fondation Roi Baudouin **Agir ensemble pour une société meilleure**

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste, active au niveau local, régional, fédéral, européen et international. Nous voulons apporter des changements positifs dans la société et, par conséquent, nous investissons dans des projets ou des individus qui peuvent en inspirer d'autres. En 2014, la Fondation Roi Baudouin et les Fonds qu'elle gère ont attribué 30 millions d'euros de soutien à 1.712 organisations et 270 individus pour des projets autour de la pauvreté, la santé, le développement, l'engagement sociétal, le patrimoine...

La Fondation organise également des journées d'études, des tables rondes, des expositions et partage des expériences et des résultats de recherche dans des publications (gratuites). Nous nouons des partenariats et stimulons la philanthropie 'via' et non 'pour' la Fondation Roi Baudouin.

2.122 personnes mettent leur expertise à disposition dans nos commissions d'experts, comités d'accompagnement, comités de gestion et jurys indépendants. Leur engagement bénévole garantit des choix de qualité, l'indépendance et le pluralisme.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

www.kbs-frb.be Abonnez-vous à notre e-news
Suivez-nous sur Facebook | Twitter | YouTube | LinkedIn



PUB N° 3393

**Faire face à la radicalisation violente :
le soutien aux familles**